

MEMOIRE DE L'AEESG

Présenté dans le cadre de la consultation du recteur de l'UQAM sur son projet de plan stratégique de l'UQAM 2015-2020

Depuis plus de 25 ans, l'association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AéESG) représente les 14 000 étudiants de l'ESG. Plus grande association étudiante en gestion au Québec, elle défend et promeut les droits et intérêts académiques, politiques, sociaux et économiques des étudiants.

Supervision : Guillaume Girard, Vice-président aux affaires académiques de premier cycle

Recherche et rédaction :

Guillaume Girard, Vice-président aux affaires académiques de premier cycle

Gabriel Boileau, Président

Mathieu Oigny, Attaché à l'exécutif

Révision linguistique :

Tommy Girouard-Belhumeur, adjoint administratif

Association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (AéESG-UQAM)

315 rue Ste-Catherine Est

Montréal (Québec) H2X 3X2

Local : J-M830

Tél. : 514-987-4611

Fax : 514-987-6534

www.aeesg.com

aeesg@uqam.ca

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	4
LISTE DES RECOMMANDATIONS	5
INTRODUCTION	8
DES PRINCIPES ET DES VALEURS.....	0
1.1 PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	0
1.2 NOTRE VISION D'AVENIR	3
ACTUALISATION DES MODES DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE ..	5
2.1 PENSER AUTREMENT QU'EN SILO, L'EMERGENCE DE SAVOIRS NOUVEAUX	5
2.2 CONTINUER DE PENSER CETTE UNIVERSITE DEMOCRATIQUE.....	6
2.3 UNE UNIVERSITE OUVERTE, DES PUBLICATIONS EN LIBRE ACCES	9
INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION PLUS EFFICIENTES.....	10
MISE EN PLACE D'UN MILIEU DE VIE SAIN, DYNAMIQUE ET STIMULANT	15
4.1 PROJET DE RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION ETUDIANTE	15
4.2 SERVICES A LA VIE ETUDIANTE.....	20
RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE DE L'UNIVERSITE DANS SON MILIEU	20
CONCLUSION	22
BIBLIOGRAPHIE	23

LISTE DES ACRONYMES

AéESG : Association étudiante de l'École des sciences de la gestion

CSE : Conseil supérieur de l'éducation

CNU : Conseil national des Universités

ESG : École des sciences de la gestion

SIS : Sites d'injections supervisés

SVE : Services à la vie étudiante

UdeM : Université de Montréal

ULaval : Université Laval

UQAM : Université du Québec à Montréal

UQAR : Université du Québec à Rimouski

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Que l'UQAM informe et sensibilise sa communauté de chercheurs (autant les étudiants que les professeurs) sur les implications, leurs responsabilités et leurs droits concernant la recherche en partenariat
2. Que soit révisée la grille de financement des universités du Québec dans l'optique de réduire l'importance du calcul de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) dans la formule de financement, d'équilibrer la pondération du financement des différents secteurs d'étude et de la rendre plus proche de la réalité actuelle du réseau universitaire québécois.
3. Qu'une révision de la grille de financement des universités inclue la révision de la liste complète des codes CLARDER
4. Que les missions particulières des universités soient reconnues par le CNU ou par tout autre instance en mesure de modifier la grille de financement des universités avant de pouvoir être financées en tant que telle.
5. Que l'UQAM crée davantage de programmes qui intégreront des domaines transversaux, en plus de considérer cette approche dans la révision de ces derniers
6. Que l'UQAM soit sensible à une collaboration plus étroite sur des enjeux communs dans une perspective de favoriser les rencontres des gens qui évoluent dans des domaines différents

7. Que l'UQAM favorise l'émergence d'une interdisciplinarité composite par la création de davantage d'instituts

8. Que l'UQAM adapte ses programmes d'études dans le but de permettre aux étudiants *atypiques* de réussir sa formation universitaire

9. Que l'UQAM développe un service qui peut agir à titre d'intermédiaire pour les étudiants-parents pour les accompagner dans leur cheminement

10. Que les cours donnés en formation à distance (en ligne ou en hybride) soient assujettis aux mêmes règles d'évaluation que ceux donnés en présentiel

11. Que le développement de la formation à distance soit encadré par une politique institutionnelle

13. Que l'UQAM développe une politique sur le libre accès qui serait dans la voie verte, en plus de faire la promotion de son dépôt institutionnel auprès de l'ensemble de sa communauté

12. Que l'UQAM fasse la promotion de son dépôt institutionnel ARCHIPEL auprès de l'ensemble de la communauté

14. Que l'UQAM appuie la création d'un Conseil national des universités, largement inspiré du rapport Corbo, et que celui-ci ait comme objectifs de développer un réseau universitaire cohérent

et de mettre sur pied un processus de reddition de compte des universités envers le public.

15. Que l'UQAM s'assure de l'implantation de procédures de reddition de compte au sein de ses facultés et écoles

16. Que l'UQAM garde son rôle de supervision et d'approbation des décisions prise dans les facultés et école

17. Que l'UQAM s'assure de maintenir une représentation juste et égalitaire de tous les étudiants au sein de toutes ses instances supérieures

18. Que le conseil d'administration de l'UQAM soit composé aux deux tiers de membres de la communauté universitaire en plus d'une représentation proportionnelle du côté étudiant

19. Que l'UQAM favorise la création d'espaces de rencontre entre les représentants étudiants et la direction

20. Que l'UQAM crée une politique de reconnaissance de l'implication étudiante qui intégrerait un cours optionnel relatif à l'implication étudiante

21. Que l'UQAM appuie publiquement le projet de sites d'injections supervisées et promeuve les bienfaits de la réduction des méfaits dans une perspective humaniste.

INTRODUCTION

L'Université joue un rôle primordial dans notre société. Elle a été, elle est et elle sera un acteur important en raison de ses fonctions, de ses missions et par le choc des idées qui s'y produit. Le rapport Parent (1964) identifie que « l'université exerce aujourd'hui en effet une triple fonction : transmettre les connaissances dans leur état le plus récent; former des spécialistes dans la pratique ou l'étude des principales disciplines [...]; faire avancer les connaissances, dans toutes ces disciplines, par la réflexion imaginative et créatrice et par la recherche. » Nous estimons que cet énoncé reste les missions fondamentales de l'université bien que ce soit des institutions qui soient en constant changement. Le préambule du document qui énonce le projet de plan stratégique (UQAM, 2015) est clair à cet effet lorsqu'il mentionne que l'UQAM « conjugue accessibilité à l'éducation supérieure et recherche d'excellence, enseignement alternatif et exploration de nouveaux champs du savoir, innovation scientifique et expérimentation créative, dépassement individuel et idéaux collectifs. »

Les grandes organisations doivent avoir une vision d'avenir si elles veulent continuer de progresser. L'UQAM compte « plus de 1150 professeurs, environ 1800 chargés de cours et 43 000 étudiants, auxquels s'ajoutent une centaine de cadres et quelque 2000 employés de soutien » (UQAM, 2014a). N'est-ce pas le signe qu'elle est une grande organisation? Elle se doit donc d'être ancrée dans son milieu et mobiliser ces acteurs pour s'assurer que son ensemble se dirige dans une même direction. C'est dans cette optique que nous considérons important de contribuer à la progression d'une université qui nous forme à différents égards, mais dont nous sommes aussi critiques par la position que nous y occupons. N'est-ce pas l'un des rôles d'une institution universitaire que d'enseigner « l'exercice de la fonction critique » (CSE, 2004)?

Nous croyons pertinent que l'AéESG, dont les membres ne composent pas moins du tiers de la communauté de l'UQAM, participe à cet exercice démocratique que le recteur a décidé d'entamer dans le cadre de la création du plan stratégique 2015-2020. À cet effet, nous espérons que cette consultation ne constitue pas une fin en soi, mais que les contributions qui y seront apportées seront entendues et incluses dans l'actuel canevas de travail.

Nous souhaitons fortement qu'en plus du plan stratégique qui sera adopté, qu'il s'accompagne d'un plan d'action ainsi que d'objectifs clairs. Objectifs qui, selon le projet actuel, sont inexistants.

DES PRINCIPES ET DES VALEURS

Le plan stratégique présenté par le recteur présente trois principes fondamentaux qui sont inhérents à la mission de l'institution. À cet effet, nous jugeons que la possibilité de continuer d'appliquer ces principes fondamentaux, en plus de formuler des inquiétudes à l'égard des pratiques actuelles. Nous pensons qu'il est louable que l'université se dote d'une vision d'avenir qui constitue les grands objectifs de son plan stratégique, nous espérons que ces grands objectifs ne resteront pas que des idées lancées, mais se traduiront concrètement sur le terrain.

1.1 PRINCIPES FONDAMENTAUX

1.1.1. Liberté académique

La liberté académique doit être, de notre point de vue, au centre des orientations d'une université puisque c'est ce qui garantit son intégrité, en plus de lui permettre de réaliser sa mission qui est de faire évoluer le champ des savoirs. Il ne serait pas possible de continuer de considérer la probité des travaux réalisés dans les universités si ce principe n'est pas respecté.

Nous sommes, par contre, contraints de nous inquiéter en ce qui a trait à « l'objectif clair affiché par les acteurs politiques de favoriser et de développer les liens entre les universités et les entreprises et d'orienter la recherche au profit du développement économique » (CNCS-FEUQ, 2013). Ce changement de paradigme dans la recherche universitaire peut mener à des dérives qui pourraient entraver la pérennité de cette liberté académique qui fonde, en partie, l'université. Pour ce faire, nous devons nous assurer de maintenir un soutien et une vigilance de la part du SePSI (service des partenariats et de l'innovation) pour s'assurer que cette liberté reste intacte lors de recherches en partenariat avec les entreprises. Nous estimons qu'il est du rôle de l'université d'épauler non seulement les professeurs, mais aussi les étudiants, dans ces démarches en plus de les sensibiliser aux implications de ce type de recherche.

Alors, nous souhaitons :

Que l'UQAM informe et sensibilise sa communauté de chercheur (autant les étudiants que les professeurs) sur les implications, leurs responsabilités et leurs droits concernant la recherche en partenariat

1.1.2 L'autonomie universitaire dans un cadre coordonné

Au même titre que la liberté académique, l'autonomie universitaire doit être considérée comme essentielle à son propre développement. Il est primordial qu'une université ait la liberté de choisir les moyens pour accomplir sa mission et la liberté de choisir ses champs disciplinaires autant d'un point de vue académique que de la recherche. Elle ne doit, sous aucune considération, manquer à son devoir de décider des moyens à préconiser pour atteindre ses objectifs. L'autonomie universitaire s'établit d'une part par sa liberté académique, mais aussi à l'aide d'un financement adéquat et d'un processus d'évaluation rigoureux.

On pourrait facilement accuser les universités de clientélisme considérant la grille de financement des universités appliquée par le gouvernement du Québec. À notre avis, le financement adéquat implique qu'il ne compromet pas le qualitatif au détriment du quantitatif. Autrement dit, il ne doit pas simplement se traduire par le nombre d'étudiants, le nombre de recherches produites ou encore le nombre d'enseignants au sein de l'institution. Un financement adéquat se planifie à long terme en fonction des objectifs établis et acceptés par l'ensemble de la communauté et de la société civile. Nous faisons ici référence à l'ensemble des personnes œuvrant au sein de l'UQAM, mais aussi aux représentants de la population à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux gouvernements. À cet effet, nous sommes en faveur d'une modification de la formule de financement des universités. L'AéESG désire modifier plusieurs éléments de cette formule notamment :

Que soit révisée la grille de financement des universités du Québec dans l'optique de réduire l'importance du calcul de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) dans la formule de financement, d'équilibrer la pondération du financement des différents secteurs d'étude et de la rendre plus proche de la réalité actuelle du réseau universitaire québécois.

Qu'une révision de la grille de financement des universités inclue la révision de la liste complète des codes CLARDER

Que les missions particulières des universités soient reconnues par le CNU ou par tout autre instance en mesure de modifier la grille de financement des universités avant de pouvoir être financées en tant que telle.

Un processus d'évaluation rigoureux est également au cœur de l'autonomie universitaire. Avec le pouvoir de gérer les ressources vient le principe de responsabilité devant les principaux concernés (la communauté de l'UQAM et la société civile qui finance l'UQAM via ses impôts). La reddition de comptes doit largement dépasser les attentes du politique et les attentes légales telles qu'énoncées dans la *Loi sur les établissements d'enseignement universitaire* (R.L.Q Chap. E-14.1) qui se traduit essentiellement par un dépôt annuel des états financiers, des états de traitement, d'un rapport de performance et un bilan des perspectives à venir. L'université doit faire preuve d'une plus grande transparence avec ses parties prenantes en commençant par l'ensemble de la communauté et les élus. Rappelons que la principale source de financement de l'UQAM est de l'argent public et qu'en ce sens, il serait cohérent que les bailleurs de fonds aient accès à l'ensemble de l'information et aient droit à une reddition de compte plus étoffée. De plus, une réelle imputabilité permettrait à l'université de briser l'image du « mauvais gestionnaire » de fonds publics dont les institutions souffrent actuellement. À cet effet, nous estimons que la création d'un Conseil national des universités (CNU) soit à l'avantage des administrations universitaires, nous en détaillerons les bénéfices ultérieurement.

L'autonomie doit être au cœur du développement de l'UQAM, mais il faut qu'elle soit cohérente avec le reste de la société. Comme mentionné précédemment, l'UQAM doit avoir le pouvoir de décider de ses outils pour atteindre ses objectifs. Toutefois, une autonomie cohérente avec ses partenaires est souhaitée. À cet effet, une coordination avec les autres universités québécoises permettrait un meilleur développement de l'UQAM, de ses activités ainsi que de celles de l'ensemble du réseau québécois. Il est essentiel qu'en ce sens, il y ait une stratégie panquébécoise (ex. : un Conseil national des universités¹) qui campe bien le rôle de chaque université en fonction de sa mission, de ses expertises et de son environnement.

1.2 NOTRE VISION D'AVENIR

1.2.1 Une université d'excellence socialement responsable

L'UQAM doit continuer à offrir un enseignement riche à ses étudiants, un milieu de travail novateur pour ses employés et un lieu de recherche à l'avant-garde pour ses professeurs. L'université est avant tout un moteur de développement social, économique et culturel pour la société dans laquelle elle évolue. C'est dans cet esprit, que l'UQAM doit, oui exceller, mais doit, à titre d'acteur socialement responsable, avoir comme priorité d'être au service de l'intérêt public (environnemental, social et économique). Nous référons à l'excellence ici bien au-delà d'un point de vue chargé émotionnellement qui rapporte à l'élitisme dans les admissions ou dans une optique de compétition induite entre les universités. Nous l'abordons en pensant que l'UQAM représente son unique référent et voit l'excellence comme un chemin qui permet de s'engager dans des projets académiques toujours plus

¹ À cet effet, voir le rapport Corbo, C. (2013). *Pour mieux servir la cause universitaire au Québec : le Conseil national des universités*. Québec : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Récupéré de http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/RapportChantier_CNU_RapportCorbo.pdf

ambitieux. L'excellence repose notamment sur la diversité dans son institution. Il ne faut pas oublier que les universités ont des modèles différents et

que la qualité de l'institution repose ultimement sur sa capacité à faire tenir ensemble, dans une dialectique féconde et raisonnable, ces modèles et les tensions qui les habitent. L'université a été à la fois le lieu du débat et de la critique libre et désintéressée, et celui de la formation de la main-d'œuvre spécialisée nécessaire au développement social, culturel et économique d'une société. (CSE, 2012)

Nous estimons d'ailleurs que la qualité et l'excellence sont plurielles et il faut continuer de valoriser cette pluralité. Il est certain que ce pluralisme qui s'est installé au sein de notre université puisque certains individus ont une vision plutôt utilitaire de l'Université tandis que d'autre la voie comme plus académique. Cette cohabitation n'est pas sans tensions, mais ce sont ces dernières qui permettent de voir fleurir une communauté toujours plus riche. (CSE, 2012)

1.2.2 Une université qui s'adapte aux besoins de son milieu

L'UQAM désire avoir un milieu d'études et de travail sain, dynamique et stimulant, il est de notre avis qu'à cet effet, elle doit plutôt s'adapter au besoin de son milieu. Le projet de plan stratégique (UQAM, 2015) mentionne que « l'UQAM se veut une université ouverte, plurielle et à l'écoute des besoins et des préoccupations de sa communauté », mais tout cela ne se fera pas seul, il est essentiel qu'elle se dote d'une stratégie pour offrir à sa communauté un réel environnement de vie stimulant. En ce sens, nombreux sont les besoins exprimés par la communauté. Que ce soit en termes de services de santé ou d'augmentation de la demande pour le service de soutien aux étudiants en situation de handicap ou encore pour les besoins en infrastructures sportives.

Dans cette optique, l'UQAM doit être plus sensible aux besoins de la communauté et surtout, plus réactive par rapport aux demandes et aux recommandations faites dans ses différentes instances. L'impact que l'UQAM peut avoir sur son environnement externe

représente d'ailleurs un volet important de cet objectif puisqu'elle est une composante de son milieu. Le dossier des sites d'injection supervisés en est un bon exemple, alors qu'un consensus émane de la communauté étudiante pour statuer sur les bénéfices d'avoir un centre d'injection supervisé à proximité, la direction s'est exprimée publiquement en défaveur (Turgeon, 2014).

ACTUALISATION DES MODES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ

Les universités « peinent parfois à s'ajuster aux réalités nouvelles ou à faire face aux défis de l'heure » (UQAM, 2015). Il faut donc qu'elles soient encore plus créatives et qu'elles s'assurent de réagir rapidement pour continuer d'être une université du XXI^e siècle. Nous réagissons à deux des objectifs présentés dans la première orientation. Le projet de plan stratégique (UQAM, 2015) propose de « 1.1 Favoriser une approche intégrée et transversale des activités de recherche, de création et de formation [et] 1.2 Adapter les activités de formation, de recherche et de création aux nouvelles réalités de la population étudiante », mais nous pensons qu'il faut aller plus loin et y aller de solutions plus concrètes à ces grands ensembles.

2.1 PENSER AUTREMENT QU'EN SILO : L'ÉMERGENCE DE SAVOIRS NOUVEAUX

Dans un contexte de transformations importantes au sein des savoirs, mais aussi dans les modalités de la recherche universitaire, il est important de décroisonner l'université. Il faut penser l'interdisciplinarité comme un moteur important de développement. Alors que nous avons souvent pensé à des programmes multidisciplinaires, nous estimons qu'il faut repousser les limites et faire discuter de façon plus proactive les interactions et les intégrations de différentes disciplines pour permettre l'émergence d'une réelle interdisciplinarité (Thompson Klein, 2011). L'UQAM a déjà commencé ce virage, mais elle

doit avoir à l'esprit que ce que l'on affirme être de l'interdisciplinarité aujourd'hui représente, en fait, ce qui sera plus tard un champ disciplinaire en lui-même (Apostel, 1972).

Il existe plusieurs formes d'interdisciplinarité telles que relevées par Thompson Klein (2011), nous avons pensé que le modèle de l'interdisciplinarité composite qui « désigne [...] le recours à des compétences complémentaires afin de régler des problèmes complexes ou d'atteindre un objectif commun » est un modèle intéressant auquel il faudrait mettre l'accent. Il ne s'agit pas simplement d'être engagé dans plusieurs disciplines, mais plutôt de conserver un attachement à une discipline tout en s'assurant de mettre en commun des connaissances et des ressources utilisées dans des domaines différents.

Ce sont souvent des rencontres fortuites qui permettent l'émergence d'innovations, à cet effet nous désirons :

Que l'UQAM favorise davantage une approche transversale dans la création de futurs programmes, en plus de considérer cette approche dans la révision de ces derniers

Que l'UQAM soit sensible à une collaboration plus étroite sur des enjeux communs dans une perspective de favoriser les rencontres des gens qui évoluent dans des domaines différents

Que l'UQAM favorise l'émergence d'une interdisciplinarité composite par la création de davantage d'instituts

2.2 CONTINUER DE PENSER CETTE UNIVERSITÉ DÉMOCRATIQUE

Dès sa fondation, le réseau de l'Université du Québec avait une mission nouvelle qui était davantage liée à la démocratisation « des ressources éducatives » pour ainsi permettre

un accueil plus important de groupes sociaux autrefois exclus des universités (Bonin et autres, 2012). En ce sens, l'UQAM est et restera une université démocratique qui forme davantage de personnes de première génération ainsi que des populations considérées comme « atypiques » (CSE, 2013). Ce sont « tant [par ses] politiques d'admission que [son] offre de cours [que] l'UQAM prône, depuis sa fondation, une approche d'accessibilité et de flexibilité qui rend les études universitaires accessible à tous les étudiantes et étudiants, quelque que soit leur situation familiale ou professionnelle » (UQAM, 2014)

Bujold et autres (1997) mentionnent que « [l'] université est un univers complètement ouvert, dans un sens, parce qu'on y circule de nos jours de multiples façons, à des moments divers de sa vie, à des rythmes variés, avec des objectifs multiples, dans des conditions différentes et à plusieurs reprises dans une vie ». Le Conseil supérieur de l'éducation, dans son rapport intitulé : *Parce que les façons de faire un projet d'études ont changé...* (2013), identifie certains changements qui guettent les établissements postsecondaires. Il est possible de constater que 50 % des étudiants « composent la catégorie des étudiants *atypiques* », que le statut d'étudiant au sens classique du terme tend à disparaître; « il participe à la vie académique, mais peu à la vie universitaire ».

Ce changement amène à penser que les étudiants universitaires travaillent plus. Une étude de la FEUQ (2015) menée en 2013 confirme ce diagnostic en démontrant que 61,9 % des étudiants dans les universités québécoises travaillent. L'UQAM n'est pas indifférente à ce phénomène puisque les données colligées pour cette université démontrent que c'est 71,7 % qui travaillent. Il est important de noter que le quart travaillent 35 heures ou plus par semaine. Cette différence d'environ 10 % vient insister sur le fait qu'il est nécessaire que l'administration mette en place des mesures concrètes pour aider cette population. L'université, si elle veut conserver sa mission d'accessibilité, a avantage à faciliter les conciliations non seulement pour les étudiants travailleurs, mais aussi pour les étudiants-parents qui représentent 13,8 % (FEUQ, 2015) de sa population.

Les personnes qui représentent ces groupes *atypiques*, principalement les étudiants-parents, ont des besoins spécifiques. Nous estimons donc qu'il est nécessaire qu'ils aient

des services adaptés. Un moyen qui pourrait facilement être mis en place est un service qui offrirait de l'accompagnement dans le cheminement, mais qui aurait aussi la possibilité de jouer l'intermédiaire pour permettre de l'accommodement pour les étudiants-parents, au même titre que les étudiants sportifs peuvent avoir pour, par exemple, le report d'examen. Il faut mentionner que le CSE (2013) estime que le soutien donné aux étudiants-athlètes représente un cas de figure qu'il faudrait répéter pour les étudiants *atypiques*.

La formation à distance est aussi souvent utilisée comme outil pour « faciliter » les cheminements des groupes *atypiques* (CSE, 2012) par contre, il est nécessaire que ces cours soient soumis aux mêmes processus d'évaluation que le sont les cours donnés en présentiels (CSE, 2012). La FNEEQ-CSN (2012) estime « qu'il faut empêcher que les universités fassent le choix de la formation à distance par mesure d'économie, au détriment de la qualité du cours et de la qualité de l'encadrement », il faut mentionner que nous sommes totalement en accord avec cela.

Nous considérons donc important,

Que l'UQAM adapte ses programmes d'études dans le but de permettre aux étudiants *atypiques* de réussir leur formation universitaire

Que l'UQAM développe un service qui peut agir à titre d'intermédiaire pour les étudiants-parents pour les accompagner dans leur cheminement

Que les cours donnés en formation à distance (en ligne ou en hybride) soient assujettis aux mêmes règles d'évaluation que ceux donnés en présentiel

Que le développement de la formation à distance soit encadré par une politique institutionnelle

2.3 UNE UNIVERSITÉ OUVERTE, DES PUBLICATIONS EN LIBRE ACCÈS

Les bibliothèques de nos universités vivent des pressions importantes par l'oligopole que constitue le marché des périodiques dans le monde académique (FEUQ, 2015) et FAECUM, 2015). Les prix des abonnements ont augmenté de 315 % entre 1986 et 2003 selon l'Association of Research Libraries tandis que selon Larivière (2014), elles ont augmenté de 402 % en Amérique du Nord depuis 1996. À l'instar d'autres universités dans le monde telles que l'Université de Montréal, Brock University, le MIT et Harvard University (FAECUM, 2015), l'UQAM est en train de faire une consultation pour étudier la possibilité de procéder à l'ouverture de ses grands ensembles. Considérant que d'ici quelques années, le coût des périodiques atteindra plus de 100 % du budget total des bibliothèques, nous pensons qu'il est nécessaire, non seulement de revoir nos processus, mais aussi de changer le paradigme de publication des articles scientifiques.

Le libre accès est défini par l'Initiative de Budapest par :

Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. (<http://www.budapestopenaccessinitiative.org/translations/french-translation>)

Il faut noter qu'il existe plusieurs types de libre accès et que ces types se modélisent différemment. La voie verte est un dépôt en ligne dans lequel les chercheurs déposent les

résultats de leur recherche, notamment des prépublications. La voie dorée, quant à elle, reprend un peu l'idée de l'utilisateur/payeur pour la transformer en un modèle auteur/payeur. Ce modèle est assez dangereux à l'égard de son financement, mais aussi quant à la qualité et l'élitisme de la recherche. De plus, il faut noter que les articles publiés dans les périodiques réguliers sont 27 fois moins cités que la moyenne alors que ceux qui sont publiés selon la voie verte sont cités 53 % fois plus que la moyenne. (FAÉCUM, 2015)

Dans une perspective d'assurer que le rayonnement de l'UQAM est encore et toujours plus grand, en plus de réaliser sa mission de transmission des savoirs et d'avancement de la science, l'AéESG souhaite :

Que l'UQAM développe une politique sur le libre accès qui serait dans la voie verte

Que l'UQAM fasse la promotion de son dépôt institutionnel ARCHIPEL auprès de l'ensemble de la communauté

INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION PLUS EFFICIENTES

La deuxième orientation du plan stratégique de l'UQAM concerne les pratiques de gestion et les processus décisionnels au sein de notre institution. La gouvernance universitaire est d'ailleurs l'un des sujets les plus débattus dans les dernières années dans la sphère publique. Les exemples de mauvaises décisions financières ont régulièrement fait les manchettes des médias québécois et l'UQAM ne fut pas en reste, prenons ici l'exemple de l'îlot voyageur qui a amené le vérificateur général à envoyer des employés pour travailler au sein de l'UQAM afin de surveiller le travail du vice-rectorat aux affaires administratives et financières.

L'UQAM se prononce en faveur de l'implantation d'un CNU en toute reconnaissance de l'autonomie des diverses composantes du réseau universitaire. L'AéESG appuie

fortement cette idée. En effet, depuis 2012, l'AéESG revendique la création d'une instance de gestion indépendante du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Ce conseil national des universités doit avoir le mandat de conseiller le ministère, d'assurer un développement cohérent du réseau universitaire québécois, d'évaluer l'enseignement dispensé dans chaque composante du réseau et d'analyser l'état de la recherche dans chaque institution. Il est de l'avis des étudiants de l'ESG-UQAM qu'une telle instance permettra une meilleure reddition de compte de la part des universités envers le public. D'autant plus qu'un CNU mettrait beaucoup plus les universités à l'abri des décisions des gouvernements en s'imposant comme le principal interlocuteur avec les universités au niveau gouvernemental. En ce sens, nous recommandons :

Que l'UQAM appuie la création d'un Conseil national des universités, largement inspiré du rapport Corbo, et que celui-ci ait comme objectifs de développer un réseau universitaire cohérent et de mettre sur pied un processus de reddition de compte des universités envers le public.

Dans l'axe de la gouvernance, l'UQAM veut cibler la « consolidation du rôle des facultés et écoles comme espaces de gouvernance et leviers de développement décisionnels » (UQAM, 2014a). Cette action est la résultante du processus de « facultarisation » qui est en place depuis plusieurs années. En ce sens, l'UQAM souhaite, dans les prochaines années, s'inscrire dans la démarche d'autonomisation des facultés et école.

L'AéESG émet néanmoins certaines réserves quant au processus de décentralisation de l'UQAM. En effet, l'an dernier, dans le cadre du plan de développement 2013-2018 de l'ESG-UQAM, les étudiants de l'AéESG se sont prononcés sur cette question par l'entremise d'un mémoire. Nous y présentons les recommandations des étudiants quant aux demandes de l'ESG-UQAM visant une plus grande autonomie au sein de l'UQAM. Nous nous sommes alors prononcés en faveur d'un meilleur processus de reddition de compte au sien de l'ESG-UQAM. Il est de notre avis que l'UQAM ne doit pas se désengager

d'aucun espace de gouvernance sans préalablement s'assurer que d'une part, un processus de reddition de compte efficace et représentatif ne soit mis en place dans les différentes facultés et école et que d'autre part l'UQAM conserve son rôle de supervision et d'approbation des décisions prises dans ses facultés et école.

Considérant cela, nous estimons que si de tels changements se produisaient :

Que l'UQAM s'assure de l'implantation de procédure de reddition de compte au sein de ses facultés et écoles

Que l'UQAM conserve son rôle de supervision et d'approbation des décisions prise dans les facultés et école

Nous rappellerons que le rapport Parent (1964) énonçait que de séparer les professeurs des décisions de l'administration « c'est là créer un fossé artificiel et malheureux entre les administrateurs et les professeurs, un risque de tensions et de malaise; c'est aussi trahir l'idée de l'université, organisme dont les professeurs doivent être l'âme et l'esprit ». Il ajoutait d'ailleurs que « l'expérience prouve d'ailleurs qu'on y perd rarement à leur faire confiance et à faire siéger des étudiants dans divers comités. [...] Bien des conflits seraient évités si les étudiants se sentaient mieux associés à la direction des différents niveaux de l'université et étaient tenus au courant des difficultés et des problèmes de l'établissement ». Bien que ces phrases aient été formulées, il y a bien des années, il est de notre avis qu'elles restent d'actualité. Les universités québécoises ont toujours gagné à jouer le jeu de la collaboration entre ses différentes parties prenantes.

Nous souhaitons que la représentation des tous les étudiants de l'UQAM soit maintenue dans les instances décisionnelles supérieures de l'université. Nous pensons qu'il est important que la commission des études conserve ses pouvoirs en plus de les étendre pour qu'ils dépassent le cadre strict des nominations, des évaluations et créations de programmes et des politiques qu'elle chapeaute. Soyons clairs, nous ne désirons pas

qu'elle se substitue au conseil d'administration, mais plutôt qu'elle joue un rôle plus structurant au sein de la communauté. Nous affirmons plus tôt que l'interdisciplinarité devrait avoir une place plus importante au sein de l'UQAM, à cet effet il est nécessaire de s'assurer d'avoir une instance souveraine qui pourra voir l'ensemble des projets académiques de l'université et qui pourra les juger avec l'angle d'analyse propre à son lieu d'appartenance dans l'UQAM.

En aucun cas, le processus de décentralisation ne doit justifier une perte de représentation des étudiants de l'ESG-UQAM. En ce sens, nous recommandons :

Que l'UQAM s'assure de conserver une représentation juste et égalitaire de tous les étudiants au sein de toutes ses instances supérieures

Au sujet de la composition du conseil d'administration de l'UQAM, l'AéESG est d'avis que sa composition devrait mieux représenter les membres de la communauté universitaire. Les décisions du CA de l'UQAM, liées aux aspects financiers, organisationnels et politiques du fonctionnement de l'université, concernent d'abord et avant tout les personnes qui vivent au sein de notre institution. Les membres de la communauté externe manquent souvent de temps pour bien se préparer et s'informer des impacts internes des décisions du C.A. En ce sens, nous privilégions la présence des acteurs internes. Ces derniers devraient occuper la majorité des sièges du C.A. de l'UQAM. Nous sommes bien conscients qu'une demande en ce sens nécessiterait un changement dans la loi sur les universités (insérer ici le no de la loi), mais nous estimons que cette demande représente une des avenues les plus intéressantes pour le développement de l'UQAM. De ce fait, nous revendiquons :

Que le conseil d'administration de l'UQAM soit composé aux deux tiers de membres de la communauté universitaire en plus d'une représentation proportionnelle du côté étudiant

De plus, les étudiants de l'ESG-UQAM se retrouvent régulièrement éloignés des processus de décisions et des processus de reddition de compte de la direction de l'UQAM. Nous ne pouvons qu'appuyer toute initiative visant une meilleure transparence, une plus grande diffusion de l'information et meilleure accessibilité à l'ensemble des données permettant une réelle triple reddition de compte (financière, sociale et environnementale). Il est de notre avis que le meilleur moyen de procéder est de favoriser les rencontres entre les représentants étudiants et la direction universitaire. Ainsi, nous recommandons :

Que l'UQAM favorise la création d'espaces de rencontre entre les représentants étudiants et la direction

Finalement, les initiatives visant l'assouplissement des procédures administratives de l'UQAM sont accueillies favorablement par l'AéESG. L'amélioration des pratiques des gestions est un objectif très louable. En ce sens, nous espérons que l'expertise présente dans les murs de notre institution sera mise à contribution dans la mise en place des mesures d'optimisation des pratiques. L'ESG-UQAM possède une expertise certaine en administration et nous sommes d'avis que les acteurs de la communauté sont les mieux placés pour analyser les processus de l'institution. Nous voulons également mettre l'emphasis sur l'importance de consulter la communauté universitaire de l'UQAM tout au long des processus d'amélioration du fonctionnement.

Nous vivons aussi une grande inquiétude en ce qui a trait aux idées du recteur sur les structures décisionnelles. En effet, dans son canevas de plan stratégique il affirme désirer alléger les structures décisionnelles, mais aussi plus de participation. Nous pensons que l'allègement des structures décisionnelles au profit de grande consultation n'est pas l'avenue qui soit celle qui puisse vraiment assurer le bon fonctionnement de l'université, ni même permettre un développement sain. Selon les modèles de gestion des universités étudiés par Hardy (1996), le modèle de gestion collégial est celui que l'UQAM adopte et il permet de s'assurer que les conflits dans l'institution soient réglés par consensus, mais aussi dans l'intérêt de l'université puisque les personnes siégeant sur des instances sont toutes membres de la communauté. Il est de notre avis qu'il faut conserver ce modèle qui

mène à une « participation qui doit permettre à la très grande majorité d'adhérer au consensus » (IGOP, 2007). Nous avons très peur du virage technocratique que prennent actuellement certaines unités supérieures de l'UQAM en prenant des décisions sans intégration des parties prenantes.

MISE EN PLACE D'UN MILIEU DE VIE SAIN, DYNAMIQUE ET STIMULANT

4.1 PROJET DE RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION ÉTUDIANTE

Depuis 1995, des démarches ont été entreprises pour que l'Université du Québec se dote d'une politique de reconnaissance de l'implication étudiante (UQAM, 2005). L'implication étudiante est actuellement reconnue à différents niveaux essentiellement par l'allocation d'une rémunération liée aux instances institutionnelles. Il faut noter que cette mesure reste tout de même marginale et qu'elle ne permet pas aux personnes qui s'impliquent de le faire aisément. Rien n'est fait actuellement pour assurer que malgré les conditions de vie des personnes, elles aient l'opportunité de choisir de s'impliquer. En s'inspirant de plusieurs autres universités, notamment de la *Politique de reconnaissance de l'implication étudiante* de l'Université Laval, l'AéESG aimerait soumettre un dossier visant à reconnaître l'implication étudiante via l'attribution de crédits (3).

État des lieux

Il y a actuellement trois formes de reconnaissance de l'implication étudiante à l'UQAM. Tout d'abord, il est possible de recevoir une mention « *Implication étudiante* » sur son diplôme issu de l'ESG UQAM qui souligne l'implication d'un étudiant dans sa communauté universitaire. Dans un deuxième temps, il y a les bourses d'implication étudiante données

par les SVE qui totalisent 14 500 \$ au sein de l'UQAM en 2014-15². Dans un troisième temps, il y a la rémunération des étudiants sur les instances qui existe depuis 1998. Le traitement salarial s'arrime avec la convention collective SETUE et varie donc selon le cycle d'études. Le nombre d'heures est comptabilisé selon la durée de l'instance et la préparation à celle-ci, il est donc possible de calculer la rémunération comme suit : une heure d'instance égale une heure de préparation, donc une compensation de 2 heures sera faite. Voici une liste non exhaustive des instances rémunérées (UQAM, 2005) :

- Conseil d'administration de l'UQAM
- Comité exécutif de l'UQAM
- Commission des études
- Comité de la vie étudiante
- Conseil académique de faculté
- Comité d'agrément
- Comité paritaire de financement des projets étudiants
- Comité sur le harcèlement psychologique
- Comité sur le harcèlement sexuel
- Comité de reconnaissance de groupe d'envergure
- Comité des usagers du centre sportif

L'attribution de crédits pour favoriser une implication étudiante bénéfique pour l'ensemble des acteurs de l'institution

Le recteur soulignait dans son discours sur la responsabilité sociale des universités lors du 31 octobre dernier, le rôle important que l'université devait jouer en temps qu'acteur interne et qu'un des concepts prédominants de la « zone interne de responsabilité sociale » est celui de « favoriser l'implication des étudiants dans la vie universitaire » (Proulx, 2014). De plus, il a mentionné lors de la Commission des études qui présentait ce canevas de travail à quel point cette orientation lui était chère. L'attribution de crédit en guise de

² <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/ressources/hebergement/32-aide-financiere-et-bourses/nouvelles/389-bourses-implication-etudiante-2014-2015.html>

reconnaissance de l'implication étudiante a trois objectifs (UQAM, 2014c). Premièrement, l'attribution de crédits est une forme de reconnaissance supplémentaire qui favorise l'implication des étudiants au sein de leur milieu d'apprentissage. De plus, l'attribution de crédits vient renforcer le fait que l'implication étudiante est une forme de développement de compétences personnelles et professionnelles (autrement dit, le savoir-être et le savoir-faire) qui sont complémentaires à leur formation. Finalement, la richesse de l'UQAM se mesure par la qualité des individus qui y travaillent, qui y étudient et qui s'y impliquent.

Dans cet esprit, l'attribution de crédits permet à l'UQAM de donner de la crédibilité à son objectif de « favoriser l'implication étudiante ». De plus, cette forme de reconnaissance permet de reconnaître l'apport important des étudiants au développement de l'institution.

Définition de l'implication et valeur ajoutée

L'implication étudiante dépasse largement l'implication d'un étudiant de manière sporadique (ex. : bénévolat lors d'un événement académique), elle est reconnue et doit comprendre un degré d'implication élevé au sein d'un regroupement étudiant reconnu par l'UQAM. Cette implication doit comporter un degré de responsabilité élevé et une charge de travail importante.

L'implication étudiante, selon la définition donnée, est extrêmement bénéfique autant pour l'étudiant que pour l'ensemble de la communauté universitaire. Le savoir-être développé par de telles expériences qui se traduit, par exemple, par une plus grande capacité à travailler en équipe ou un esprit critique, est essentiel au développement de l'étudiant. L'esprit d'initiative, les habiletés de gestion et l'ouverture sont des compétences qui sont largement développées au travers de l'implication étudiante et qui sont des compétences à forte valeur ajoutée. Dans les faits, gérer une équipe de travail, organiser des événements avec plusieurs centaines de personnes, gérer des budgets dépassant les 100 000 \$, mobiliser ses pairs, etc. sont des exemples d'expériences significatives qui sont excessivement pertinentes pour le développement de l'étudiant. Il ne va pas sans dire que

plusieurs de ces compétences acquises s'inscrivent dans les missions de l'université énoncées précédemment.

Nous sommes d'avis que la reconnaissance de l'implication étudiante ne s'applique qu'au premier cycle, pour le moment. Dans cet esprit, nous suggérons que ce cours-ci soit considéré comme un cours à option et qu'il soit accessible à l'ensemble de la communauté universitaire au premier cycle.

Mode d'évaluation suggéré

L'étudiant doit déposer une demande de reconnaissance pour une implication étudiante auprès des Services à la Vie étudiante qui doit remplir les critères suivants :

- Avoir réalisé une ou des activités qui profitent à la communauté
- Avoir accumulé 135 heures d'implication directement reliées au projet
- Déposer un rapport synthèse expliquant en détail les objectifs généraux initiaux et comment ils ont été atteints.

Un comité d'évaluation est en charge d'attribuer, ou non, les trois crédits aux demandeurs. Celui-ci est composé de :

- Un professeur nommé par l'institution
- Un étudiant nommé par les associations étudiantes facultaires
- Un professionnel des SVE

Les différents modèles existants au Québec de reconnaissance par crédit

L'Université du Québec à Rimouski offre un programme de reconnaissance qui crédite l'implication étudiante à hauteur de trois crédits de premier cycle (UQAR, 2005). L'évaluation se base sur un dépôt de rapport synthèse, la preuve d'un minimum

d'implication de 135 heures dans une association étudiante ou instance(s) institutionnelle(s) et une autorisation du Service aux étudiants (équivalent des SVE). Il y a ensuite un Comité d'évaluation qui approuve ou non l'allocation de crédits. De plus, il n'est pas nécessaire de payer les frais d'inscription à ce cours et il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ce cours pour déposer une demande.

La politique de reconnaissance de la participation étudiante dans la communauté universitaire de l'Université de Montréal (UdeM, 2002) « s'applique aux étudiants de premier cycle qui participent bénévolement à la vie universitaire, que ce soit au sein d'organismes statutaires, d'une association étudiante ou de comités spéciaux ou encore à l'occasion de projets spéciaux propres à la vie étudiante ». Le vice-rectorat à la vie étudiante est chargé d'appliquer cette politique. L'évaluation de l'attribution de trois crédits (équivalant à un cours) se base sur un rapport synthèse remis par le demandeur. À noter que les implications à caractère social ne sont pas acceptées (ex. : projet vert qui n'a aucun lien avec l'Université). Un comité d'évaluation est formé de trois professeurs, trois étudiants (nommés par les deux associations étudiantes principales de l'Université de Montréal, soit la FAÉCUM et l'AGEEFEP) et une personne représentant le vice-recteur. De plus, il n'est pas nécessaire de payer les frais d'inscription à ce cours et il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ce cours pour déposer une demande.

La *Politique de reconnaissance de l'implication étudiante* de l'Université Laval (ULaval, 2006) est applicable à un grand champ d'activités qui ne sont pas nécessairement liées à l'Université Laval. Ainsi, le critère d'admissibilité est celui de l'« apport à la communauté » au sens large. La vie associative, l'organisation d'événements (ex. : colloque) ou encore la gestion de projets (ex. : actions communautaires) sont éligibles. Ce sont les Services des affaires étudiantes (l'équivalent des SVE à l'UQAM) qui reçoivent les demandes qui comportent un rapport synthèse, démontrent un minimum de 135 heures investies dans le projet, une lettre d'attestation de la personne ressource du projet, etc. C'est un comité composé de deux professeurs nommés par le vice-recteur aux études ainsi que de deux étudiants nommés par les deux plus importantes associations de l'Université Laval (CADEUL et l'AELIÉS). De plus, il n'est pas nécessaire de payer les frais d'inscription à ce cours et il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ce cours pour déposer une demande.

Considérant l'argumentaire en faveur de ce type de reconnaissance, en plus des modèles qui existent ailleurs dans des campus du réseau de l'éducation supérieure, nous proposons à

l'UQAM de créer une politique de reconnaissance de l'implication étudiante qui intégrerait un cours optionnel relatif à l'implication étudiante

4.2 SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE

Il nous apparaît essentiel de souligner le rôle crucial que les SVE occupent dans notre institution. Que ce soit dans l'appui des initiatives étudiantes, en soutien psychologique ou en soutien financier, l'UQAM doit doter les SVE de soutien financier plus important afin d'avoir des ressources qui correspondent davantage aux besoins des étudiants. Il va sans dire que la valeur ajoutée d'une université est composée de multiples facteurs, notamment de la qualité du support offert aux étudiants dans leurs projets hors curriculum ou encore en termes de soutien.

Le niveau de support que l'UQAM offre aux SVE est étroitement lié avec le choix de l'UQAM d'offrir, ou non, un environnement stimulant. Dans cet ordre d'idée, il nous apparaît important de rappeler que les SVE sont une partie prenante et importante du développement de l'institution et qu'en ce sens, il faut considérer les SVE comme un pôle stratégique et non simplement comme des services en supplément.

RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE DE L'UNIVERSITÉ DANS SON MILIEU

L'UQAM a dans son ADN une mission citoyenne de par le fait qu'elle a accueilli des étudiants provenant de groupes *atypiques*. Il est de notre avis que cette mission citoyenne est d'une importance capitale et qu'elle doit se continuer au-delà de ses murs.

De par sa situation géographique, dans le centre-sud de Montréal, où vivent beaucoup de personnes marginalisées, il est nécessaire que l'institution soit à l'écoute de son milieu. Il faut que la présence citoyenne de l'UQAM dans son quartier ne se limite pas à une présence géographique. Il faut aussi qu'elle appuie les initiatives qui visent à rendre les populations vulnérables moins à même d'être marginalisées.

À cet effet, nous demandons :

Que l'UQAM appuie publiquement le projet de sites d'injections supervisées et promeuve les bienfaits de la réduction des méfaits dans une perspective humaniste.

CONCLUSION

Ce mémoire se veut avant tout un portrait souhaité de l'UQAM. En commençant par les principes de notre université que sont ceux de la liberté académique et de l'autonomie universitaire. Ces principes sont chers à l'AéESG, mais nous désirons rappeler que ces principes sont lourds de responsabilités et qu'en ce sens, il nous apparaît essentiel que l'UQAM fasse preuve de transparence et de collégialité dans ses décisions.

L'AéESG a exprimé son souhait de voir une institution qui encourage l'excellence tout en conservant son caractère foncièrement démocratique et sa vocation d'une université « au service de tous ». En mettant l'emphasis sur l'interdisciplinarité, concept très cher à l'AéESG, nous croyons que l'UQAM saura se distinguer de ses pairs tout en faisant preuve d'innovation. La recherche en libre accès est un sujet qui doit être abordé de manière très rigoureuse. Alors que nous sommes en période de rationalisation des abonnements à la bibliothèque, il serait davantage judicieux de poser une réflexion en profondeur sur le libre accès et ses implications. Rappelons-nous que l'avenir de la recherche repose, en partie, sur l'introduction du libre accès de manière importante.

L'Association reconnaît la volonté des facultés et de l'École de jouir d'une plus grande autonomie. Il est important de rappeler que l'autonomie s'accompagne d'une plus grande reddition de compte auprès de sa communauté et d'espaces de discussions et de prises de décision beaucoup plus inclusifs qu'à l'heure actuelle. L'UQAM doit maintenir un rôle de leader au sein de sa communauté.

Plusieurs questionnements ont été soulevés dans le mémoire notamment sur la reddition de comptes et les choix stratégiques de l'UQAM. En ce sens, une partie de la réponse se trouve dans la création d'une organisation panquébécoise, en l'occurrence le Conseil national des universités, responsable de coordonner le développement des universités au Québec tout en respectant la spécificité de chacune.

Tout au long du mémoire, certains enjeux et positions soulevés relèvent davantage du ministère de l'Éducation que de l'UQAM (ex. : Conseil national des universités). Conséquemment, nous souhaitons ardemment que l'UQAM fasse preuve de leadership dans ces dossiers auprès de ses collègues des autres universités et surtout auprès des instances et autorités concernées.

Il va sans dire que la richesse de notre institution se définit par les personnes qui la composent. L'implication étudiante est au cœur du dynamisme de l'université et est une composante du caractère d'une université. Conséquemment, il est grand temps que l'UQAM actualise ses modes de reconnaissance de l'implication étudiante et assume sa volonté de soutenir la vie étudiante. Cela passe par l'augmentation de moyens des Services à la vie étudiante, qui sont un service qui dépasse largement la vie étudiante et comprend des services essentiels aux étudiants tels que le Service de soutien aux étudiants en situation de handicap, et cela passe également par une reconnaissance réelle de l'implication étudiante.

Nous espérons que l'UQAM saura reconnaître la volonté de l'AéESG et par conséquent, prendra acte du mémoire déposé. Rappelons qu'un plan stratégique porteur doit être accompagné d'un plan d'action détaillé, d'indicateurs tangibles ainsi que d'un assentiment de la communauté.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Apostel, L. (1972). *Interdisciplinarity : Problems of Teaching and Research in Universities*. Paris : Organization for Economic Cooperation and Development.

Bonin, S., Bujold J. et Doray, P. (2007). Universités nouvelles, étudiants nouveaux ?. Dans L. Roy et Y. Gingras (dir.), *Les universités nouvelles, enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Budapest Open Access Initiative. [s.d]. *Budapest Open Access Initiative French Translation*. Récupéré le 15 février 2015 de <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/translations/french-translation>

Bujold, J., Chenard, P., Pageau, D. et Ringuette, M. (1997). Quelques repères pour mieux comprendre l'évolution des effectifs étudiants au cours des dernières décennies au

- Québec. Dans P. Chenard (dir.), *L'évolution de la population étudiante à l'université. Facteurs explicatifs et enjeux* (p.5-21). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- CNCS-FEUQ. (2013). *La recherche universitaire en partenariat avec les entreprises*. Montréal : CNCS-FEUQ. Récupéré de <http://feuq.qc.ca/wp-content/uploads/2013/07/1213-CNCS-Recherches-en-partenariat-FR.pdf>
- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. (1963). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*. T.I Les structures supérieures du système scolaire. Québec : Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.
- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. (1963). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*. T.II Les structures pédagogiques du système scolaire. Québec : Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation. (2004, 6 février). *Le financement des universités québécoises dans le contexte de l'économie du savoir : un choix de société*. [Document PDF]. Mémoire déposé le 6 février 2012 à la Commission de l'éducation sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Québec : Jean-Pierre Proulx. Récupéré de <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/fin-univ.pdf>
- Conseil supérieur de l'éducation. (2012). *Modèles d'université et conceptions de la qualité : pour une université plurielle et capable d'en témoigner*. Mémoire déposé le 29 novembre 2012 au Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Québec : Claude Lessard. Récupéré de <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/cl-sommet-final-2.pdf>
- Conseil supérieur de l'éducation. (2013, juin). *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé....* Avis présenté au ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Québec : Mélanie Julien. Récupéré de <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0480.pdf>
- FAÉCUM. (2015). *Libre accès aux articles évalués par les pairs*. Montréal : FAÉCUM.
- FEUQ. (2015). *Rapport d'enquête Sources et modes de financement des étudiants*

universitaires. Montréal : FEUQ.

FEUQ. (2015). *Recherche sur le libre accès*. Montréal : FEUQ.

Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec – Confédération des syndicats nationaux (2012). *Contribution de la FNEEQ-CSN à la rencontre thématique sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures*. Montréal : FNEEQ-CSN.

Larivière, V. (2014, 29 mai) *Mode de diffusion des connaissances en libre accès : enjeux pour les scientifiques*. Communication présentée lors de la journée de la recherche de Polytechnique Montréal, Montréal, Québec, Canada.

Proulx, R. (2014, 31 octobre). *La responsabilité sociale des Universités*. Note pour une allocution du recteur de l'UQAM, M. Robert Proulx, à l'occasion d'un déjeuner-causerie organisé par l'Institut d'études internationales de Montréal, l'Organisation universitaire interaméricaine et le Conseil des relations internationales de Montréal, le 31 octobre 2014. Récupéré de <http://www.uqam.ca/rectorat/allocutions/all2014-10-31.pdf>

Thompson Klein, J. (2011). Une taxonomie de l'interdisciplinarité. *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 7 (1), 15-48. <http://dx.doi.org/10.7202/1007080ar>

Turgeon, M. (2014, 15 avril). L'UQAM, une voisine responsable. *La Presse*. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201404/15/01-4758006-luqam-une-voisine-responsable.php>

Université de Montréal. (2002). *Politique de reconnaissance de la participation étudiante dans la communauté universitaire*. Montréal : UdeM. Récupéré de http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/enseignement/regl20_12-politique-reconnaissance-participation-etudiante-communaute-universitaire.pdf

Université Laval. (2006). *Politique de reconnaissance de l'implication étudiante*. Québec : Université Laval. Récupéré de https://www.bve.ulaval.ca/fileadmin/bve/documents/Reconnaissance_imp_etu/Politique_reconnaissance/PDF_politique_reconnaissance_imp_etud06.pdf

- UQAM. (2005). *Reconnaissance de l'implication étudiante de l'Université du Québec à Montréal*. Document présenté à la réunion de novembre 2005 du comité à la vie étudiante de l'UQAM. UQAM : Joelle Clément.
- UQAM. (2014a). *Projet de plan stratégique de l'UQAM 2015-2020*. Montréal : Robert Proulx. Récupéré de http://uqam.ca/rectorat/projet_plan_strategique_2015-2020.pdf
- UQAM. (2014 b). *Rapport de l'Université du Québec à Montréal, Bilan et perspectives 2013-2014*. Rapport présenté au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Montréal : UQAM. Récupéré de <http://www.uqam.ca/rectorat/rapports/UQAM-bilan2013-2014.pdf>
- UQAM. (2014c). *Procès-verbal de la 516^e assemblée ordinaire de la Commission des études de l'Université du Québec à Montréal*. Montréal : UQAM
- UQAR. (2005). *Politique de reconnaissance de la participation étudiante aux activités universitaires*. Rimouski : UQAR. Récupéré de <http://www.uqar.ca/files/secretariat-general/politiques/enseignement-recherche/33c2.pdf>